

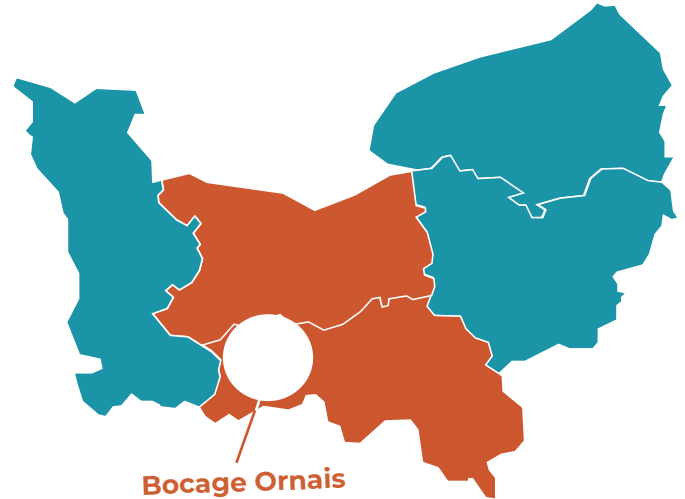


Technique élevage

Le coût d'élevage des génisses laitières

GROUPE LAIT BIO BOCAGE ORNAIS

Combien coûte l'élevage d'une génisse depuis sa naissance jusqu'à son premier vêlage ? Comment la conduite alimentaire impacte-t-elle le coût d'élevage ? Des économies sont-elles réalisables sans risquer d'affecter le potentiel productif et sanitaire ? Est-il intéressant de faire vêler plus jeune ? Des références existent, que valent-elles en bio ? Quelle place donner à l'élevage des génisses au sein de son système ? Pour tenter de répondre à ces questions, voici les données technico-économiques et les réflexions des 7 fermes du groupe lait bio du bocage ornais.



Valeurs et prix unitaires retenus pour le calcul du coût d'élevage des génisses (années de référence 2018 à 2020)

CHARGES	MONTANT UNITAIRE	CALCULER LE COÛT D'ÉLEVAGE DE SES GÉNISSES
Charges opérationnelles		
Valeur du veau	100 €/veau	Valeur x nb de femelles élevées
Concentré	Autoproduit : 300 €/t + 30 €/t d'aplatissage Acheté : montant réel (prix d'achat x quantité) €/t x en t€/t x en t
Fourrage	Autoproduit : à partir du coût de l'herbe en €/ha de la ferme incluant semences, frais de semis et de récolte ^{1*} x clé de répartition ² entre les vaches et les élèves de 0.8 Acheté : montant réel (prix d'achat x quantité)	(surface en herbe x coût de l'herbe €/ ha x UGB élèves * 0.8) / (UGB vaches + UGB élèves x 0.8)€/t x en t
Frais vétérinaire	Frais vétérinaire de la ferme* en €/UGB x clé de répartition entre élèves et vaches de 0.5	(frais véto en € x UGB élèves x 0.5) / (UGB vaches + UGB élèves * 0.5)
Frais d'élevage dont paille, identification...	Frais d'élevage de la ferme* en €/UGB x clé de répartition entre élèves et vaches de 0.5	(frais d'élevage en € x UGB élèves x 0.5) / (UGB vaches + UGB élèves * 0.5)
Charges de structures		
Toutes charges de structures incluant charges sociales et salariales	500 €/génisse	Forfait ou à calculer plus finement
Rémunération des actifs installés	299 €/génisse sur la base de 20h/génisse de sa naissance jusqu'au premier vêlage et d'une rémunération à hauteur de 2.5 SMIC ³	15 €/h x temps passé sur l'année pour les génisses
Produits		
Vente de génisses amouillantes ou de viande	1200 € à 1300 €/génisse vendue/an selon la race €/génisse x nb de femelles vendues
Total à diviser par le nombre de génisses qui vêlent par an		

¹ Indicateurs de la grille du réseau CIVAM à partir des comptabilités des fermes du groupe des exercices 2018, 2019 et 2020

² Méthode du Groupe interrégional Génisses laitières du Grand Ouest

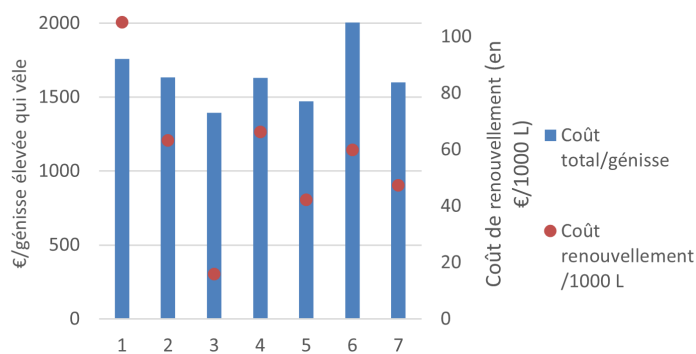
³ Le groupe a retenu 20h/génisse sur la base de références qui indiquaient entre 15 et 20h/génisse

La définition de la méthodologie est une étape importante et un moment riche en échanges : qui sait vraiment combien d'heures il/elle consacre à chaque génisse depuis sa naissance jusqu'à son vêlage, quelles charges de structure sont affectées aux génisses, combien de surfaces sont nécessaires aux génisses ? Peut-on élever des génisses en moins et quelle surface serait ainsi libérée ?

Attention le coût d'élevage pris isolément ne permet pas toujours de cerner la stratégie globale de la ferme. Par exemple une ferme préfère acheter une partie des concentrés pour les génisses et produire des céréales de vente à plus forte valeur ajoutée. Comme toujours un indicateur n'est qu'un angle de la réalité et ne permet jamais de percevoir toutes les subtilités d'une ferme mais il n'en reste pas moins un support à la réflexion et à l'échange.

Enfin si l'on souhaite se comparer, il faut être vigilant sur les méthodes de calcul qui diffèrent selon les sources : la rémunération MO installée est-elle comptabilisée et si oui à quelle hauteur, de même que le lait consommé par les veaux et si oui à quelle valeur...

Un coût d'élevage de 1 642 €/génisse et un coût de renouvellement de 57€/1000 L de lait vendu



Le **coût moyen d'élevage** du groupe est de **1 642 €/génisse** avec un minimum à 1 395 €/génisse et un maximum à 2 006 €/génisse. **La médiane se situe à 1631 €/génisse.**

Le **coût moyen de renouvellement est de 57 €/1000 L** de lait vendus.

Les **charges opérationnelles** représentent **53% du coût d'élevage** et les charges de structure 47%.

Ces **charges de structures** ont été considérées à 100 €/génisse pour les bâtiments (intégrant les amortissements) et 400 €/génisse pour les autres frais (matériel, gestion, assurance, charges sociales et salariales) de manière forfaitaire (Source⁴). Quant au

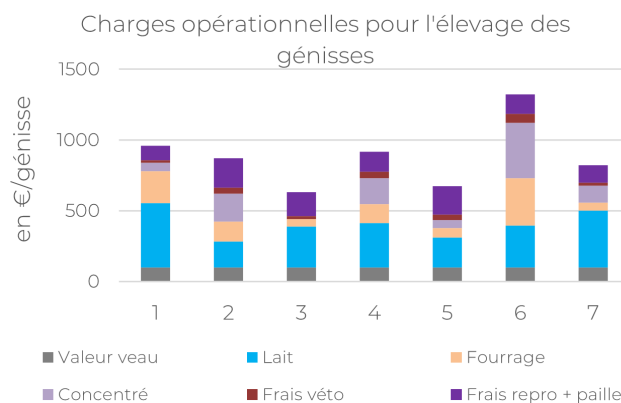
travail, ont été considérées 20h par génisse avec une rémunération à 2.5 SMIC pour toutes les fermes du groupe par facilité tant le temps attribué aux élèves n'est pas bien identifié (en dehors de la phase lactée) et variable selon la saison. Ainsi le coût de la main d'œuvre se rapproche des 300 €/génisse. Malgré tout il y a forcément des différences entre les fermes selon l'âge au vêlage et le nombre de lots, la conduite de la phase lactée et l'aménagement des bâtiments, la conduite hivernale (exemple du 2ème site éloigné avec le bâtiment des élèves), le parcellaire (les parcellaires morcelés qui imposent des transports en bétailière par rapport à ceux qui ont un parcellaire groupé...).

L'alimentation : une part importante des charges opérationnelles

Les **charges opérationnelles** représentent **en moyenne 885 €/génisse** (de 673 à 1321 €/génisses) **dont 595 €/génisse pour l'alimentation** (de 334 € à 1020 €/génisse).

Le lait représente en moyenne 56% du coût alimentaire notamment du fait du prix du lait considéré à 400 €/1000L.

« Élever des génisses coûte cher, même en bio et on ne s'en rend pas compte »



Des conduites alimentaires diversifiées

Le coût alimentaire est ce qui influe le plus sur le coût d'élevage et de renouvellement et les conduites d'alimentation sont variables d'une ferme à l'autre.

Ferme	Race	Âge au sevrage	Litres de lait/génisse	Quantité de concentré en kg/génisse	Âge au vêlage
1	Croisées montbéliarde, PH, Rouge scandinave	5 mois	800	180	30 à 36 mois
2	Normandes	3.5 mois	445	542	36 à 42 mois
3	PH x normandes	6 mois	720	0	37 mois
4	PH, normandes	6 mois	600	560	32 mois
5	Normandes	4.5 mois	480	175	34 mois
6	Normandes	3.5 mois	600	963	30 mois
7	PH x normandes	4 à 6 mois	800	357	34 mois

La **quantité de lait** distribuée par génisse varie du simple au double et celle de **concentré** est encore plus variable : de pas du tout de concentré, à 2 kg dès les premières semaines de vie. Certains n'en donnent qu'au cours de la première année quand d'autre en donnent presque tous les jours jusqu'au vêlage.

Le **coût fourrages** inclue les semences et les travaux par tiers de semis et de récolte. Les variations entre fermes sont liées aux différentes stratégies de mécanisation (différents degré d'autonomie et de délégation), aux achats de fourrages pour certaines et à la part de prairies permanentes et de prairies renouvelées dans l'assolement. La base de l'alimentation est le pâturage pour toutes. La ration hivernale est essentiellement composée de foin mais elle peut aussi contenir de l'ensilage d'herbe, voir un peu de maïs ensilage surtout en troisième année.

⁴ Source : Laure LENGAGNE, « Analyse du coût de renouvellement en élevage bovin lait : Analyse du renouvellement et de la carrière des vaches laitières, coût de production des génisses et identification de marges de progrès », Mémoire de Master sous la direction de Jocelyne Flament, CFR Rennes, Agrocampus Ouest, 2020.

À l'exception d'un cas, ce sont les génisses des fermes distribuant le plus de concentré qui vêlent le plus tôt. Ainsi on peut observer dans les systèmes les plus économes : l'absence de concentré ou la moindre quantité de lait distribuée compensée par une quantité maîtrisée de concentré. Dans ces systèmes le fourrage est à 100% de la pâture et du foin en ration hivernale. Les vêlages ont lieu aux alentours de 36 mois. À l'inverse dans les systèmes où le coût d'élevage est le plus élevé, la quantité de lait et de concentré distribués sont parmi les plus élevées du groupe et la ration hivernale comprend de l'ensilage d'herbe voir de maïs. Les vêlages sont autour de 30 mois.

« La même importance est donnée à l'élevage des génisses qu'aux vaches »

« Le meilleur est pour les vaches. Les génisses viennent après. Peut-être que je n'ai pas investi assez de temps pour elles. »

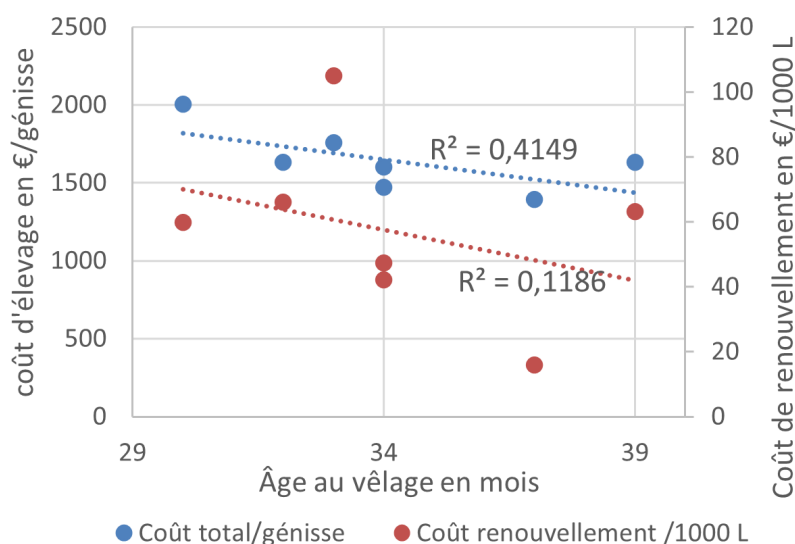
CORRÉLATION ENTRE LE COÛT D'ÉLEVAGE ET L'ÂGE AU VÊLAGE ?

Si une corrélation semble se dessiner entre l'âge au vêlage et le coût d'élevage, dans le cas présent elle n'est pas du tout évidente avec le coût de renouvellement.

Ainsi un coût d'élevage faible ne signifie pas forcément un coût de renouvellement faible, celui-ci étant également lié à la productivité laitière par vache et au taux de renouvellement, mais aussi à la valeur des réformes et au prix de vente d'amouillantes ou génisses de viande. C'est pourquoi dans cet échantillon on n'observe pas de lien entre taux de renouvellement et coût de renouvellement.

À noter que le taux de renouvellement au sein du groupe se situe entre 23% et 41% pour un taux moyen de 29%. Il est relativement élevé et est dû selon les situations à une augmentation des effectifs en laitières, un souci sanitaire, de reproduction.

Coût d'élevage et de renouvellement selon l'âge au vêlage des fermes du groupe



Pas de différence de coût d'élevage entre bio et conventionnel ?

Le coût d'élevage d'une génisse du groupe ornais se situe dans la moyenne des résultats publiés en conventionnel, par contre le coût de renouvellement est supérieur. On peut l'expliquer du fait de la moindre productivité laitière par vache.

Enfin on observe une répartition différente des charges qui peut s'expliquer par la méthodologie employée et notamment par le différentiel sur le prix du lait entre bio (ici à 400 €/1 000L) et conventionnel (de 150 à 300 €/1 000L). La moyenne du coût de l'alimentation lactée est de 308 €/génisse pour les fermes du groupe ornais contre 222 €/génisse dans l'étude BCEL⁵ qui comprend 3 bios et 88 €/génisses en conventionnel.

	BIO ORNE	SOURCE : BCEL OUEST	SOURCE : ANALYSE DU COÛT DE RENOUVELLEMENT EN BOVIN LAIT
COÛT D'ÉLEVAGE EN €/GÉNISSE HORS RÉMUNÉRATION ASSOCIÉS	1 385 DE 1 096 À 1 859	1 345 DE 1 056 À 1 650	1 430 DE 1 146 À 2 025
COÛT ALIMENTAIRE EN €/GÉNISSE	637	452 EN BIO 469 EN CONVENTIONNEL	700
FRAIS ÉLEVAGE €/GÉNISSE	190	123	132
TOTAL CO €/GÉNISSE	927	575	930
COÛT DE RENOUVELLEMENT €/1000 L HORS RÉMUNÉRATION ASSOCIÉS	43	43	36
TAUX DE RENOUVELLEMENT EN %	29%	NC	35%
PRODUCTIVITÉ EN L/VACHE	4 890	NC	8 371

Ce qui est commun entre les résultats du groupe et les différentes publications c'est la grande variabilité entre les fermes et la difficulté à faire des liens entre coût alimentaire et âge au vêlage ou la fragilité de ces liens. La conduite du pâturage, la situation sanitaire notamment ayant une influence importante

⁵ « Renouvellement : de 1 200 à 2 000 € pour produire une génisse, BCEL Ouest », novembre 2020, <https://www.bcel-ouest.fr/renouvellement-de-1-200-a-2-000-e-pour-produire-une-genisse/>, septembre 2022.

Points de vigilance et recommandations pour élever des génisses :

- **Enlever des génisses coûte cher**, même en bio en système autonome, et représente un investissement qui n'est pas souvent visible ni quantifié tant au niveau économique (peu de sorties d'argent directes) qu'au niveau du travail.
→ Toujours veiller à la cohérence entre conduite alimentaire et âge au vêlage visé. Être vigilants sur les quantités de concentré distribué même s'il est autoproduit et le prioriser aux périodes clés du développement de la génisse.

- **Le nombre de génisses élevées devrait être décidé dès la mise à la reproduction.** En pratique, on observe que c'est difficile à faire. Le taux de renouvellement moyen au sein du groupe approche les 30% ce qui est au-delà des 25% généralement recommandés :

- Même si des vaches vieillissent bien et font 9-7 lactations, la moyenne est autour de 3. Ce taux est le reflet dans certains cas de soucis sur les vaches qui obligent à réformer et à donc à renouveler plus que 25% → Maîtriser son taux de renouvellement passe d'abord par un travail sur les vaches pour améliorer les taux cellulaires, les boiteries, les problèmes de fertilité ou autres.
- Il peut être également du fait de l'élevage de trop de génisses certaines années pour les principales raisons suivantes : pour parer d'éventuelles pertes au-delà de 10% sur les génisses après les premiers mois de vie par accident, problèmes parasitaires, de fertilité ou bien une situation fourragère favorable qui n'incite pas à être sélectif sans compter les problématiques de constitution de lots en vêlages étalés, ou enfin le facteur affectif. Rester vigilant sur le nombre de génisses nécessaires au bon fonctionnement du troupeau laitier.

Pour limiter les pertes sur les génisses :

- Les 200 kg à 6 mois semblent difficiles à atteindre dans les élevages bio. Faut-il à tout prix viser les 200 kg à 6 mois ? Certains misent sur des vaches à gabarit moyen pour faciliter le pâturage en conditions humides. Dans tous les cas, il peut être bon de se (re)pencher sur la phase lactée et la transition du sevrage (température du lait, éviter les concentrés trop acidogènes qui favorisent les parasites opportunistes comme la coccidiose) pour garantir un bon démarrage et éviter les problèmes sanitaires.
- La maîtrise de la pression parasitaire la première année de pâturage est essentielle pour limiter les pertes et retard de croissance et donc l'âge au vêlage. Des mesures baryométriques ou pesées pour suivre la phase 0-6 mois et la mise à la reproduction peuvent aider à avoir des repères sur ses techniques et à les objectiver.

D'un point de vue système :

- L'élevage des génisses constitue un tout et si l'on souhaite réduire son coût de renouvellement, il faut actionner plusieurs leviers (âge au vêlage, taux de renouvellement, conduite alimentaire, productivité du troupeau...). Ces leviers doivent être ajustés en fonction de ses contraintes ou facilités structurelles, ses envies...
- Repenser la place qui est donnée à l'élevage des génisses dans son système : parfois faute de temps les génisses peuvent être délaissées au profit des vaches qui bénéficient du meilleur fourrage, de plus d'attention. Faut-il chercher à tout prix à réduire au minimum le coût d'élevage des génisses ? N'est-ce pas un investissement pour le futur troupeau laitier ?
- Faire vêler plus jeune ? c'est l'objectif de beaucoup d'éleveurs du groupe pour limiter son empreinte carbone, son chargement ou la part d'animaux non productifs, mais aussi la charge de travail (moins de lots). A ajuster en fonction de ses contraintes structurelles, du type de fourrage disponible.
- Enfin baisser son taux de renouvellement sans faire évoluer le nombre de veaux nés pose la question du devenir des veaux : où iront-ils ? iront-ils dans des fermes bio ou dans le circuit conventionnel ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Les résultats de ce travail portent essentiellement sur l'analyse des charges opérationnelles et donc sur les conduites alimentaires et la technicité avec un échantillon de 7 fermes qui ne permet pas de tirer des conclusions robustes. Dans beaucoup de travaux l'analyse des charges de structure n'est pas réalisée, car lourde. Pourtant elle permettrait de mieux évaluer son importance et la cohérence entre situations structurelles, âge au vêlage et stratégies alimentaires. En effet la plupart des conseils actuels vont dans le sens d'un abaissement de l'âge au vêlage afin de limiter ses émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter la part d'animaux productifs mais est-ce à propos dans toutes les situations ? Enfin les approches économiques ne permettent pas d'apprécier complètement si la technique d'élevage est bonne. Une appréciation qualitative pourrait être intéressante et permettrait d'intégrer d'autres indicateurs (comportement, adaptation au système, qualité sanitaire du lait pour les vaches qui vieillissent...).

CONTACT

Virginie PARRAIN
Conseillère technique élevage
06 35 71 76 37 | vparrain@bio-normandie.org

Avec le soutien financier de :

